
*Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e
siècle*, Traduction en français moderne de Nathalie
Reniers-Cossart

G. Matteo Roccati



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/3958>

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2012

Pagination : 293

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

G. Matteo Roccati, « *Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e siècle*, Traduction en français moderne de Nathalie Reniers-Cossart », *Studi Francesi* [En ligne], 167 (LVI | II) | 2012, mis en ligne le 30 novembre 2015, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/3958>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e siècle, Traduction en français moderne de Nathalie Reniers-Cossart

G. Matteo Roccati

RÉFÉRENCE

Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e siècle, Traduction en français moderne de Nathalie RENIERS-COSSART, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2011 («Traductions des Classiques du Moyen Age», 89), pp. 190.

- 1 L'introduction présente rapidement la chanson (pp. 7-19; «4636 alexandrins assonancés répartis en 131 laisses de longueur très inégale», p. 7): mêlant «aventures épiques et péripéties romanesques» (p. 11), le récit s'articule autour de deux thèmes folkloriques: «celui de la femme injustement accusée, maltraitée puis rétablie dans son honneur» (p. 10) et «celui du jeune héros, dépouillé de son héritage, privé de son identité, qui s'illustre à la cour d'un roi étranger, fait la preuve de son noble lignage, se venge de ses ennemis et épouse la fille du roi» (*ibid.*). La traduction est en prose et se fonde sur une nouvelle édition à paraître (la seule édition disponible à ce jour est celle de P. Meyer – G. Huet, SATF 1921). Elle est suivie de *Notes littéraires* (pp. 157-175), d'une *Bibliographie de travail* et de l'*Index des noms de personnes et de lieux*.